



Date de démission et date de fin de contrat

Par **mathildebuffiere@gmail.com**, le **24/09/2021** à **17:10**

Bonjour,

Je souhaite savoir s'il y a une différence entre la date de démission et la date de fin de contrat?

Je m'explique :

Ma lettre de démission a été signée le 7/09 par mon employeur, j'ai 3 mois de préavis donc j'arrête de travailler le 6/12 au soir.

la rupture du contrat est considérée à la date du 7/09?

(je voudrais avoir cette précision dans le cadre de l'éligibilité aux indemnités chômage pour rapprochement de conjoint, on lit sur site service-public que pour être éligible :

"moins de 2 mois doivent s'écouler entre la date du mariage ou du Pacs et la date de la démission ou de la fin du contrat de travail (peu importe que le mariage ou le Pacs soit conclu avant ou après la démission"

Donc je ne sais pas s'ils confondent les 2 dates ou pas...

Merci d'avance

Mathilde

Par **P.M.**, le **24/09/2021** à **17:55**

Bonjour,

Je pense que c'est la date d'envoi de la démission mais vous pourriez interroger Pôle Emploi sur leur site internet pour avoir une réponse écrite et rapide...

Par P.M., le 25/09/2021 à 10:32

Bonjour,

Après recherches, je peux vous apporter un élément supplémentaire par l'[Arrêté du 19 février 2016 relatif à l'agrément de l'avenant du 18 décembre 2015 à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage et à ses textes associés portant modification de certaines de leurs dispositions](#) qui précise notamment:

[quote]

§ 1er - Est réputée légitime, la démission :

c) Du salarié qui rompt son contrat de travail et dont le départ s'explique par son mariage ou la conclusion d'un pacte civil de solidarité entraînant un changement de lieu de résidence de l'intéressé, dès lors que **moins de 2 mois s'écoulent entre la date de la démission ou de la fin du contrat de travail** et la date du mariage ou de la conclusion du pacte civil de solidarité.

[/quote]

Par ce texte que vous reproduisiez, il me paraît clair que c'est l'une des deux dates...